



Naissance : Johan, Auguste DUBOIS au foyer de Guillaume DU-BOIS et Nadia STEFANOVIC, domiciliés 6, place Andrée Cousin.

NOËL en l'église de CHARENTILLY



Notre église sera ouverte et chauffée le lundi 24 Décembre 2012 de 17h à 19h. A 18 heures nous chanterons tous ensemble des chants de NOËL autour de la crèche.

Venez nombreux pour bien commencer la fête de NOËL.



LE SIEIL vous appartient

Le SIEIL est un syndicat intercommunal, propriétaire des lignes d'électricité au nom de toutes les communes d'Indre-et-Loire (à l'exception de Tours). Le Syndicat est donc, par nature, au service des communes et de leurs administrés.

Le « locataire » des lignes, c'est ERDF (Electricité Réseau Distribution France : la branche « distribution » d'EDF). ERDF assure ainsi l'exploitation des lignes, sur la base d'un contrat de concession d'une durée de trente ans (prochain renouvellement : 2022).

En tant que propriétaire du réseau, le SIEIL est garant de la qualité du service public de distribution d'électricité. A ce titre, l'une de ses missions essentielles consiste à contrôler, de manière permanente, l'activité d'ERDF, afin de s'assurer qu'elle demeure conforme au contrat de concession.

Outre l'électricité, le SIEIL (75 ans d'âge !) a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée (plans des réseaux d'électricité, de gaz, etc) et, aujourd'hui, les énergies renouvelables. Il s'agit de compétences dites « à la carte » : au choix des communes adhérentes.



Ramassage des Ordures

«Les sacs jaunes»

Nous tenons à sensibiliser les habitants à ne pas utiliser les sacs jaunes pour autre chose que les emballages ménagers recyclables. (Nous en voyons encore trop souvent sur les terrasses pour emballer les plantes gélives ou en déchetterie avec des déchets divers dedans). Même si ces sacs sont distribués « gratuitement » les administrés doivent prendre conscience qu'ils leurs sont refacturés à travers la redevance, tout comme le traitement des déchets déposés en déchetterie.



Mairie

1 place Andrée Cousin...
37390 Charentilly

Charentilly



La Galette de L'USC



Le président et le bureau de l'Union Sportive de Charentilly sont heureux d'inviter l'ensemble des membres à la traditionnelle galette des Rois qui aura

lieu à la salle Polyvalente le Samedi 19 Janvier à 18 heures.

St-Vincent 2013

Suite à la démission des roi et reine 2013 Mr & Mme De Sousa, nous sommes au regret d'annoncer l'annulation de la St-Vincent 2013 et de son bal.



La prochaine St-Vincent aura donc lieu le Samedi 18 Janvier 2014 et nous serons heureux de vous y accueillir.



Consommer des légumes biologiques en soutenant un projet social... C'est ce que vous proposent les Jardins de Contrat, association de l'économie sociale et solidaire (chantier d'insertion).

Livraison hebdomadaire sur votre commune à la boulangerie TAVEAU.



Site : www.charentilly.com
mairie@charentilly.com
Tel : 02 47 56 65 46
Fax : 02 47 56 53 56
Rédaction P.Lehagre



L'Echo du Village

Décembre 2012

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56
Email : mairie@charentilly.com
Site Internet: www.charentilly.com
Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 Novembre 2012



VENTE DE L'IMMEUBLE JEAN-BAPTISTE CLAVEAU 2, RUE DU CLOS FAROUX, « ANCIENNE ÉCOLE MATER- NELLE».

Le compromis de vente a été signé le 25 octobre 2012 avec les futurs propriétaires ; la signature de l'acte authentique est prévue, au plus tard, le 25 avril 2013, le montant de la vente étant de 165 500€ net vendeur.

AMÉNAGEMENT DU PARKING, RUE DES MAILLIERIES - RUE DE L'ESPERANCE -.

Un avenant a été signé le 23 octobre 2012 pour un montant de 640 € HT portant sur la création de tranchées techniques pour la pose du second candélabre.

Il convient de procéder à deux réajustements de travaux, l'un portant sur le renforcement de l'assise de la plate-forme du parking, celle-ci s'avérant être posée sur un remblai particulièrement vulnérable, pour un montant de 5 878 € HT, le second relatif au terrassement sud du parking et fourniture mise en œuvre de GNT côté rue de l'Espérance pour 1 450,50 € HT.

COMPTAGE DES VÉHICULES SUR LA RD 338.

A notre demande, les services du Conseil Général du STA de Langeais ont effectué du 10 au 16 septembre 2012 un comptage de véhicules circulant sur la RD 338 (rue des Mailleries) à hauteur de son intersection avec la rue de la Croix Saint Jean. Les conclusions tirées de ce comptage indiquent que la vitesse liée au trafic des usagers enregistrée sur la voie relève plus d'un sentiment d'insécurité par les riverains qu'un réel problème de vitesse. Il est écrit que seul un aménagement « dur » (type plateau surélevé – ralentisseur) pourrait contraindre les usagers à faire preuve de civisme.

AMÉNAGEMENT PARKING RUE DES MAILLIERIES - RUE DE L'ESPERANCE, LOT – ÉCLAIRAGE PUBLIC, SUBVENTION SOLLICITÉE AUPRÈS DU SIEIL.

Dans le cadre des travaux d'aménagement du parking, le lot Éclairage public a été attribué à l'entreprise Inéo pour un montant de 5 310 € HT. Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du SIEIL.

SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.

Par courrier du 7 novembre 2012, M. le président de la Communauté de communes de Gâtine et Choissilles (CCGC) indi-

que que dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, notre Communauté de communes a pour mission de mettre en place une aire d'accueil.

Dans un premier temps, il convient de définir le lieu d'implantation de cette aire. A ce titre, il est demandé aux Conseils municipaux de la Communauté de communes de faire des propositions de terrain envisageable.

Par ailleurs, cette même demande est également faite auprès de la Communauté de communes du Pays de Racan qui doit participer conjointement à la mise en place de l'aire d'accueil.

Le Conseil municipal, donne un avis favorable à la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage regroupant la Communauté de communes de Gâtine et Choissilles et celle du Pays de Racan, mais dit que la commune ne recense pas de terrain approprié pour la réalisation d'un site.

COMPTE-RENDUS DES E.P.C.I.

Communauté de communes Gâtine et Choissille :

Parmi les points évoqués lors de la séance du 12 novembre 2012 :

- Renouvellement de la balayeuse.
- Marchés de collecte, tri, traitement des ordures ménagères ; le conseil communautaire du 20 décembre 2012 votera les tarifs 2013.
- Petite enfance, enfance, jeunesse : bilan au sujet de la rencontre entre les élus, les associations, la CAFIL et le cabinet d'études portant sur le recensement et l'activité des différents acteurs dans le cadre d'un projet territorial.

Syndicat d'adduction en eau potable de Semblançay :

Suite à la demande du Préfet de regrouper les syndicats riverains fonctionnant sur le territoire communautaire, un audit est en cours.

QUESTIONS DIVERSES.

Information sur les marchés souscrits :

Rue du Moulin Moreau – Impasse du Moulin Moreau : Aménagement de l'accès sur le domaine public pour un montant de 674 € HT.

Nouvelle école :

Au vu de l'état annuel des consommations électriques enregistrées au point de distribution stade municipal + école, il y a lieu de ramener de 204 Kva à 78 Kva la puissance souscrite au compteur.

Repas des Aînés :

Le traditionnel « Repas des Aînés » se déroulera le dimanche 16 décembre 2012 au Bistrot de la Bulle à Charentilly.

Concours des villages fleuris :

Au titre de l'année 2012 «Concours des villages fleuris », notre commune placée au sein des communes de 1 000 à 3 000 habitants a obtenu la place de 16ème sur 31 participantes.

Prochaine réunion du Conseil municipal
La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue
le lundi 21 Janvier 2013 - 20h30, salle de la mairie.

(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)
www.charentilly.com rubrique PV Conseils



CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

DU 1er NOVEMBRE 2012 AU 30 AVRIL 2013

Le comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne organise une consultation du public sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques qui se déroule du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013.

Cette réflexion est orientée autour de grands enjeux desquels découlent les questions importantes et les pistes d'action. C'est une étape clé de l'élaboration du futur plan de gestion des eaux pour les années 2016 à 2021.

Les orientations et disposition de ce document officiel s'imposera à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Donnez votre opinion en répondant au questionnaire en ligne sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou en remplissant le questionnaire version papier disponible sur demande dans votre mairie avant de retourner au siège de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

